

Acquisition par sanofi-aventis de **FOVEA**, société biopharmaceutique française spécialisée en ophtalmologie

Paris, France – Le 1^{er} Octobre 2009 – Sanofi-aventis (EURONEXT: SAN et NYSE: SNY) annonce aujourd'hui la signature d'un accord en vue de l'acquisition de Fovea Pharmaceuticals SA., (« Fovea »), une société privée biopharmaceutique française de recherche et développement, spécialisée en ophtalmologie.

Fondée en 2005 à Paris, Fovea dispose d'un portefeuille de trois produits en développement clinique, d'une plateforme technologique innovante et de plusieurs programmes de recherche en cours destinés au traitement des maladies de la rétine.

Les trois produits de Fovea en développement clinique sont : FOV 1101, une association fixe de prednisolone et cyclosporine, sous forme de collyre, en phase II pour le traitement de la conjonctivite allergique persistante, FOV 2302, un peptide recombinant, inhibiteur de la kallikréine plasmatique, en phase I pour le traitement, par injection intravitréale, de l'œdème maculaire aigu lié à une thrombose de la veine centrale de la rétine, et FOV 2304, un antagoniste puissant des récepteurs à la bradykinine B1, sous forme de collyre, qui devrait entrer en phase I d'ici novembre 2009, pour le traitement de l'œdème maculaire de la rétinopathie diabétique.

« L'acquisition de Fovea, une des sociétés biotechnologiques pionnières en France en ophtalmologie constitue une étape supplémentaire dans la stratégie de sanofi-aventis de se concentrer sur de nouvelles approches pour renforcer son portefeuille de R&D » a déclaré Christopher A. Viehbacher, Directeur Général de sanofi-aventis. « Fovea, avec sa plateforme technologique unique, représente une opportunité majeure pour sanofi-aventis en ophtalmologie, un domaine très prometteur, où les besoins médicaux non satisfaits sont importants et dont la croissance dynamique est portée par le vieillissement de la population. Je suis très heureux d'accueillir Fovea dans la famille sanofi-aventis et de travailler avec des équipes très motivées pour apporter aux patients des solutions innovantes en ophtalmologie ».

Par ailleurs, Fovea possède une plateforme technologique innovante avec plusieurs programmes de recherche en cours sur le glaucome, la rétinite pigmentaire et la dégénérescence maculaire liée à l'âge.

Fovea travaille en étroite coopération avec l'Institut de la Vision, créé et dirigé par le Professeur José A. Sahel, au sein de l'Hôpital des Quinze-Vingts, qui abrite plusieurs équipes de recherche de l'Université Pierre et Marie Curie, de l'INSERM, du CNRS, un centre d'investigation clinique unique spécialisé en ophtalmologie et le centre de référence nationale pour les maladies génétiques rétinienne.

« Nous sommes extrêmement heureux de rejoindre le Groupe sanofi-aventis qui va donner à Fovea les ressources et l'expertise nécessaires pour assurer la croissance dynamique de notre franchise et démontrer l'efficacité clinique de nos produits », a déclaré Bernard Gilly, Directeur Général de Fovea Pharmaceuticals. « Grâce au soutien sans faille de notre fondateur, le Professeur José A. Sahel, notre

équipe est très motivée et nous sommes convaincus que nous parviendrons à apporter des traitements innovants aux patients qui sont menacés de perdre la vue ».

Selon les termes de l'accord, la valorisation de l'entreprise pourrait atteindre 370 millions d'euros au maximum, incluant un paiement initial immédiat et des paiements d'étape liés à chacune des 3 molécules en développement.

La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du 4ème trimestre 2009, sous réserve de l'obtention de l'accord des autorités de la concurrence conformément à la procédure d'examen de la Loi antitrust Hart-Scott-Rodino.

A propos de FOV 1101 (Prednisporine)

FOV 1101, Prednisporine, est une combinaison à dose fixe de faible dose de prednisolone et de faible dose de Cyclosporine A, pour le traitement local des formes persistantes de conjonctivite allergique. Une première étude de phase II a permis d'identifier la population des patients les mieux à même de bénéficier des effets synergiques de l'association de cyclosporine et de prednisolone. Ces résultats préliminaires encourageants devront être confirmés dans une étude de phase IIb qui débutera au 1^{er} trimestre 2010. Fovea a obtenu les droits mondiaux exclusifs pour le développement et la commercialisation de FOV 1101 en ophtalmologie.

A propos de FOV 2302

FOV 2302 est une formulation ophtalmologique d'une protéine recombinante, inhibitrice de la kallibréine plasmatique. Ce produit est actuellement testé en phase I, par voie intra-vitréale, chez des patients atteints d'œdème maculaire aigu, lié à une thrombose de la veine centrale de la rétine. Fovea a acquis les droits exclusifs pour développer FOV 2302 en ophtalmologie et commercialiser le produit en Europe.

A propos de FOV 2304

FOV 2304 est un antagoniste des récepteurs à la bradykinine, destiné au traitement local de l'œdème maculaire de la rétinopathie diabétique, dont la phase 1 débutera avant la fin de l'année 2009. Ce traitement, développé sous forme de collyre, représenterait une avancée thérapeutique majeure pour les patients diabétiques nécessitant un traitement chronique, à vie, pour prévenir les complications oculaires graves, pouvant conduire à la perte de la vision. Fovea a acquis par une licence exclusive, les droits mondiaux pour développer et commercialiser FOV 2304 dans le domaine de l'ophtalmologie.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY). Pour plus d'informations, visitez le site : www.sanofi-aventis.com.

A propos de Fovea Pharmaceuticals

Fovea Pharmaceuticals SA (Fovea) est une société privée biopharmaceutique française spécialisée dans le développement et la commercialisation de médicaments en ophtalmologie, principalement destinés au traitement des pathologies rétinienne. Créée en mai 2005, Fovea a réalisé deux levées de fonds auprès d'investisseurs internationaux (Sofinnova Partners, Abingworth Management, Forbion Capital Partners, The Wellcome Trust, CA Private Equity, GIMV, Vesalius BioCapital).

Le portefeuille de Fovea est constitué de programmes de recherche interne destinés au traitement des formes sèches de la dégénérescence maculaire liée à l'âge, du glaucome (neuroprotection) et des dégénérescences rétinienne ainsi que de composés en développement clinique dans la conjonctivite allergique, l'œdème maculaire par thrombose de la veine centrale de la rétine et la rétinite pigmentaire.

Pour plus d'information, consulter le site www.fovea-pharma.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections relatives au développement de produits et à leur potentiel et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention

de », « estimer » ou « planifier » , ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2008 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2008 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.